

Ministère de l'Intérieur - médecin du travail dans l'Ain H/F

Ref : 2022-823046

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

SDASAP

Ministère de l'Intérieur -
Direction des ressources
humaines – Sous-direction
de l'action sociale et de
l'accompagnement du
personnel – Service médical
de prévention

Localisation

Préfecture de l'Ain

Domaine : Prévention, conseil et pilotage en santé

Nature de l'emploi

Emploi ouvert uniquement aux contractuels

Nature du contrat

Non renseigné

Expérience souhaitée

Non renseigné

Rémunération

(fourchette indicative pour les
contractuels)

Non renseigné

Catégorie

Catégorie A (cadre)

Management

Non renseigné

Télétravail possible

Non renseigné

Vos missions en quelques mots

Vos activités principales :

- Assurer la surveillance médicale des personnels du ministère de l'intérieur qui ont des missions et des conditions de travail variées (policiers, personnels techniques et administratifs...) et selon des modalités spécifiques en fonction des risques professionnels identifiés ;
- Encadrer l'activité des personnels infirmiers en santé au travail ;

- Tenir un rôle de conseil auprès des chefs de services ;
- Participer aux instances réglementaires (CHSCT, comité médical ...) ;
- Contribuer aux vaccinations liées aux risques professionnels ;
- Établir un rapport épidémiologique sur son activité de médecin du travail ;
- Participer à des campagnes d'information et de prévention sur la santé au travail et les risques professionnels

Éléments de candidature

Personne à contacter

florence.foullon@interieur.gouv.fr

A propos de l'offre

Conditions particulières d'exercice

Être titulaire d'un DES ou CES ou titre reconnu équivalent (formation financée par le ministère de l'Intérieur pour les médecins collaborateurs).

Vos conditions de recrutement :

- Un contrat de droit public à durée indéterminée (temps plein ou partiel)
- Possibilité de recrutement en cumul emploi/retraite
- Une grille interministérielle de rémunération revalorisée annuellement
- Un accès aux prestations sociales du ministère
- Formation professionnelle continue.

Statut du poste

Vacant à partir du 01/02/2022

Métier de référence

Médecin de prévention ou de promotion de la santé